

Note de conjoncture

> Analyse économique de la filière Céréales de FranceAgriMer



• numéro 8 / avril 2011 / **Situation céréalière française**

Les dernières prévisions de FranceAgriMer sont marquées par une augmentation de la collecte prévisionnelle de blé tendre. Ce chiffre, conjugué à un stock de report 2009/10 important et à un niveau d'importations inusité permet de dégager des disponibilités importantes pour la campagne 2010/11. La forte demande en blés français à l'international devrait permettre des ventes record vers les pays tiers, évaluées maintenant à plus de 12,7 Mt. Le stock final devrait ressortir à près de 2,3 Mt.

BILANS FRANÇAIS

> Blé tendre : révision de l'estimation de collecte 2010/11

Selon les dernières estimations de FranceAgriMer, la production française de blé tendre est toujours évaluée à 35,7 Mt contre 36,5 Mt en 2009. Cette production devrait permettre une collecte de plus de 32,9 Mt. Au 1er mars,

Bilan blé tendre

Milliers de tonnes	2010/2011	2009/2010
	Prév. Avril	Prov. Avril
Stock initial	3 424	3 449
Collecte	32 929	33 167
Autres	865	548
Total ressources	37 218	37 165
Ut. intérieures	14 759	15 557
- dont FAB	4 400	5 435
Export. Grains	19 360	17 302
- Union européenne	6 495	7 372
- Pays-Tiers (y.c. A.A*)	12 750	9 804
Export. Farines	820	882
Total exportations	20 180	18 184
Stock final	2 279	3 424

* AA : aide alimentaire

Source : FranceAgriMer

près de 30,8 Mt de blé tendre ont déjà été livrées aux organismes stockeurs (stocks en dépôt et collecte réalisée à cette date). En termes de volume, jamais la collecte proprement dite n'a été aussi importante à cette période de l'année (29,3 Mt). Le taux de commercialisation devrait ainsi être très élevé en fin de campagne (près de 92 %). Malgré cette prévision, la demande en blé meunier français à l'export est telle que la France devra importer 0,8 Mt de blé fourrager pour répondre à la demande intérieure du secteur de l'alimentation animale. En outre les prix de ces blés étant moins onéreux que ceux des blés meuniers cela contribuera à détendre quelque peu la situation des élevages.

> Céréales secondaires 2010/2011 : collecte de maïs à 12,2 Mt

La production d'orges est estimée à un peu moins de 10,2 Mt, soit une baisse de 2,8 Mt par rapport au niveau exceptionnel de la campagne précédente. La collecte devrait atteindre 8,4 Mt. Malgré ces éléments, les disponibilités totales demeurent appréciables en raison de l'important stock de report de la campagne 2009/10.

La production de maïs devrait reculer de 10 % à un peu moins de 13,7 Mt. Ce niveau de production devrait permettre une collecte de 12,2 Mt.

> Évolution des prix des céréales : fermeté

Les cours du blé tendre restent soutenus ces dernières semaines après la baisse observée au mois de mars dans le sillage de désengagements massifs des " Funds " sur les marchés de Chicago à la suite de l'interruption de la livraison du pétrole libyen et de la catastrophe japonaise. En cette période de fermeté, plus que l'actualité internationale, c'est le " weather market " et ses conséquences (état des cultures nord-américaines, manque de précipitations en Europe...) qui est l'objet de toutes les attentions.

Les prix du maïs sont également très tendus. La hausse des cours mondiaux (liée à la faiblesse des stocks de maïs dont les chiffres ont été publiés le 30 mars dernier par l'USDA) a entraîné, dans une moindre mesure, un mouvement similaire sur le marché français.

A l'inverse, les cours de l'orge stagnent. Les lots attribués dans le cadre du Programme Européen d'Aide aux plus Démunis pèsent sur le marché et l'activité à l'exportation semble pour le moins décolorée.

Bilan maïs

Milliers de tonnes	2010/2011	2009/2010
	Prév. Avril	Prov. Avril
Stock initial	2 365	2 341
Collecte	12 219	13 897
Importations	450	319
Total ressources	15 034	16 557
Ut. intérieures	5 662	4 959
- dont FAB	3 500	2 743
Exports Grains	5 290	7 706
- Union européenne	5 045	7 154
- Pays-Tiers	120	415
Export. Produits	1 570	1 528
Total exportations	6 860	9 234
Stock final	2 512	2 365

Source : FranceAgriMer

> Aliments du bétail

Selon les dernières données communiquées par les syndicats de l'industrie de la nutrition animale (SNIA et Coop de France Nutrition Animale), la production d'aliments composés a augmenté de 2,3 % sur les huit premiers mois de la campagne 2010/11 par rapport à la campagne précédente. Cependant, dans un contexte marqué par les difficultés de la filière porcine, l'affaiblissement de la compétitivité relative des filières animales françaises, la recrudescence de la concurrence des tourteaux (du fait des cours élevés des céréales) et la plus grande disponibilité des co-produits des biocarburants, les utilisations totales de céréales pour la production d'aliments du bétail restent estimées pour 2010/11 à 10,7 Mt (0,7 % d'augmentation par rapport à la campagne 2009/10). Plus précisément, les derniers bilans prévisionnels de FranceAgriMer maintiennent la même ventilation que le mois dernier entre les principales céréales : 4,4 Mt de blé tendre, 3,5 Mt de maïs et 2 Mt d'orges.

> Exports 2010/2011 : plus de 12,7 Mt vers les pays tiers

Alors que les livraisons intracommunautaires de blé tendre sont prévues en recul (un peu moins de 6,5 Mt contre près de 7,4 Mt en 2009/10), les prévisions d'exportations vers les pays tiers ont à nouveau été augmentées. Ces dernières devraient largement dépasser le record de la campagne 2009/10 (9,8 Mt) et pourraient franchir la barre des 12,7 Mt. Fin mars, un peu plus de 10,6 Mt de blé français ont déjà été chargées à partir des ports français, contre 7,1 Mt lors des neuf premiers mois de la campagne 2009/10.

En ce qui concerne l'orge, les livraisons vers l'Union européenne sont prévues en baisse de 7,3 %, à un peu moins de 4,2 Mt. La forte disponibilité en blés déclassés dans l'UE pénalise les expéditions fourragères françaises vers les autres Etats membres, en particulier vers le Benelux et l'Espagne. De plus la vente du stock d'intervention par la Commission a aussi réduit l'attractivité des orges françaises. En ce qui concerne les exportations d'orges françaises vers les pays tiers, elles sont maintenant estimées à un peu moins de 1,4 Mt (0,7 Mt en 2009/10) au vu des embarquements réalisés fin mars 2011 (près de 1 Mt). En dépit des chargements en cours d'orges fourragères à destination de l'Arabie Saoudite, des incertitudes demeurent quant aux volumes qui seront effectivement vendus aux principaux clients d'orges françaises - le Bassin méditerranéen, l'Arabie Saoudite et la Chine - d'ici la fin de la campagne.

Bilan orges

Milliers de tonnes	2010/2011	2009/2010
	Prév. Avril	Prov. Avril
Stock initial	3 137	1 640
Collecte	8 384	10 615
Importations	110	24
Total ressources	11 631	12 279
Ut. intérieures	2 874	2 687
- dont FAB	2 000	1 676
Export. Grains	5 525	5 210
- Union européenne	4 165	4 494
- Pays-Tiers	1 350	700
Export. Produits	1 300	1 245
Total exportations	6 825	6 456
Stock final	1 932	3 137

Source : FranceAgriMer

Comme pour les autres céréales, les ventes de maïs français seront moindres en 2010/11 vers les autres pays européens. Ces dernières dépasseraient à peine les 5 Mt (soit une diminution de 29,5 % par rapport à la campagne précédente). Si les livraisons françaises devaient baisser vers toutes les destinations, la perte d'attractivité du maïs français est plus marquée vers la péninsule ibérique. Les importations de maïs non communautaires, la crise de l'élevage et la baisse de la consommation de viande porcine expliquent cette tendance.

PRIX PAYÉS AUX PRODUCTEURS

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Après l'accalmie observée sur l'évolution des prix des céréales en février, c'est maintenant un retournement à la baisse qui est constaté en mars. Ces corrections concernent l'ensemble des espèces, sans exception. Elles s'échelonnent de -17 €/t (avoine) jusqu'à plus de -40 €/t (blé dur, blé tendre, orges brassicoles de printemps, triticale).

En €/t	mars 2011		mars 2010	
	Prix fermes		Prix fermes	
Blé tendre	202		100	
Blé dur	255		128	
Orge mouture	153		76	
OBH*	161		80	
OBP**	169		85	

*OBH : Orges Brassicoles d'Hiver
**OBP : Orges Brassicoles de Printemps

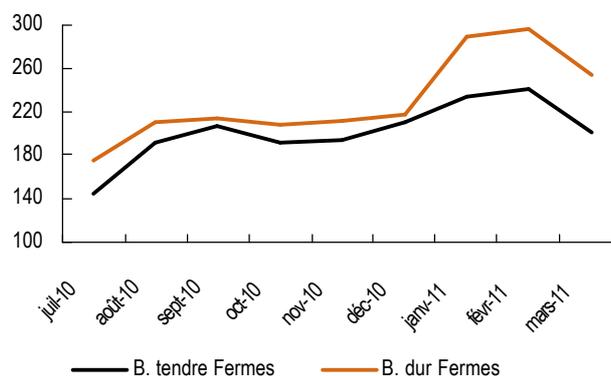
Source : FranceAgriMer

En conséquence, le différentiel de prix entre cette campagne et la précédente se resserre nettement. Il atteignait 135 % en moyenne en février, et maintenant 106 %. Le bonus le plus important concerne toujours l'avoine (+156 %, en recul de 20 points sur le mois), le plus faible le maïs (77 %). L'écart est proche de 100 % pour les blés ainsi que les orges. Comparés aux prix 2008/09, les prix actuels sont supérieurs d'environ 70 %, de +30 % à ceux de 2006/07 et de +90 % à ceux de 2005/06. Par rapport aux prix de la campagne exceptionnelle 2007/08, pratiquement rattrapés le mois dernier (blé tendre et orges fourragères), l'écart s'est à nouveau creusé. Il est en moyenne de -22 % sur mars, le maïs étant la seule espèce à bénéficier d'un prix comparable (+4 %) et le blé dur enregistrant toujours le plus important différentiel (-45 %).

> Blé tendre

Le blé tendre est l'une des espèces les plus fortement affectées par le retournement à la baisse des prix. Son prix ferme (3/4 des achats) a ainsi perdu 40 €/t sur le mois. La tonne de blé tendre s'échange à présent à 202 €/t, soit le double du prix payé à la même période en 2009/10. Sans changement sur le mois, les prix constatés à l'échelle des regroupements régionaux varient très peu d'un regroupement à l'autre. L'écart de prix maximum se maintient à moins de 7 €/t, observé entre le Centre-Ouest (196 €/t) et le Nord-Est (203 €/t).

Blés : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

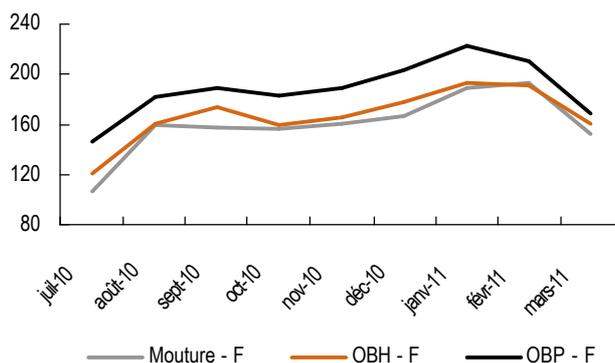
> Blé dur

Sur les trois derniers mois, le prix du blé dur suit une évolution proche de celle du blé tendre. En mars, il enregistre ainsi un recul de -42 €/t, maintenant un bonus sur le prix du blé tendre de l'ordre de 55 €/t. Après avoir frôlé 300 €/t en février, le prix ferme du blé dur s'établit donc maintenant à 255 €/t. Lors de la campagne 2007/08, le prix du blé dur avait atteint son maximum en mars, à 465 €/t. Les prix actuels sont donc très en deçà de ces niveaux (-45 %).

> Orges

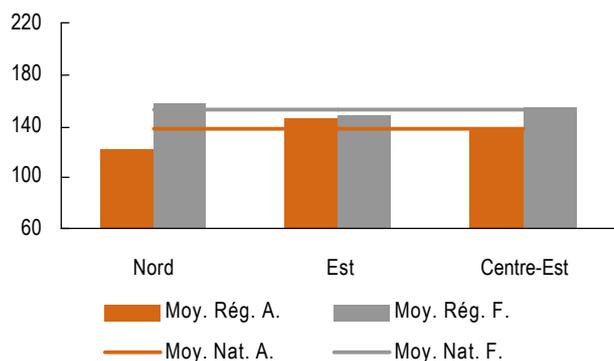
Conservant un différentiel de prix de près de 50 €/t avec le blé tendre, les orges de mouture accusent une baisse de près de 40 €/t. Avec une moyenne nationale à 153 €/t, les prix relevés en régions restent compris dans un intervalle maximum de 9 €/t d'un regroupement régional à un autre, toujours constaté entre l'Est (149 €/t) et le Nord (158 €/t). Concernant les orges brassicoles, les variétés de printemps sont plus fortement affectées par la baisse (-42 €/t) que les variétés d'hiver (-29 €/t). Les situations sont plus disparates d'un regroupement régional à un autre, avec un intervalle maximum de 19 €/t pour les variétés d'hiver, pour une moyenne nationale à 161 €/t et jusqu'à 39 €/t pour les variétés de printemps pour une moyenne à 169 €/t.

Orges : évolution des prix payés aux producteurs en €/t



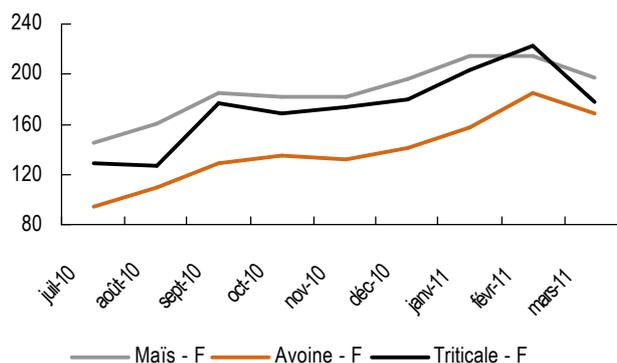
Source : FranceAgriMer

Orges de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

Maïs/Avoine/Triticale : prix payés aux producteurs en €/t



Source : FranceAgriMer

> Maïs

Depuis le début de la campagne, les transactions effectuées pour le maïs se font à un prix inférieur à celui du blé tendre. Toutefois, moins fortement affecté par le mouvement général à la baisse, perdant seulement 19 €/t sur le mois, le différentiel de prix entre ces deux espèces s'est nettement resserré en mars, de -26 €/t à -5 €/t. Le prix ferme du maïs repasse ainsi sous le seuil de 200 €/t, à 197 €/t, les prix demeurant relativement homogènes d'un regroupement régional à un autre (12 €/t d'écart au maximum).

> Avoine et Triticale

Encore très nettement haussiers le mois dernier, les prix fermes de l'avoine et du triticale n'échappent pas au recul généralisé des prix en mars. Toutefois, l'avoine enregist-

re la baisse la plus modérée parmi l'ensemble des espèces, perdant -17 €/t, à 168 €/t, conservant ainsi le bonus le plus important par rapport aux prix de la campagne précédente (+156%). A l'inverse, la plus forte baisse concerne le triticale : -44 €/t, à 179 €/t. La configuration particulière du mois dernier, soit le triticale plus cher que le maïs, ne se confirme donc pas.

En €/t	mars 2011	mars 2010
	Prix fermes	Prix fermes
Maïs	197	111
Avoine	168	66
Triticale	179	85

Source : FranceAgriMer

Rappel des régions enquêtées selon l'espèce :

- Blé tendre : Nord-Pas de Calais, Picardie, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.
- Blé dur : Centre, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Provence Alpes-Côte d'Azur.
- Orges : Nord-Pas de Calais, Picardie, Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté et Centre.
- Maïs : Aquitaine, Lorraine, Alsace, Pays de la Loire, Centre, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.
- Avoine : Centre, Bretagne, Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Pays de la Loire, Bourgogne et Franche-Comté.
- Triticale : Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne et Pays de la Loire.

Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales achetées par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Son objectif est de fournir un indicateur mensuel des tendances de prix à la production complémentaires des cotations.

Au 15 de chaque mois, les services régionaux de FranceAgriMer relèvent les prix pratiqués au sein d'un panel de 122 collecteurs représentatifs des principales régions productrices. Il s'agit de prix rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et annoncés avant déduction des frais de séchage pour le maïs.

Deux types de prix sont relevés : un prix ferme (fixe par définition) et un prix d'acompte moisson auquel viennent s'ajouter d'éventuels compléments en cours de campagne (excepté les compléments versés après la campagne - il ne s'agit donc pas d'un prix moyen).

Les prix régionaux et nationaux résultent de moyennes pondérées par les tonnages collectés (provenant des déclarations mensuelles de collecte de FranceAgriMer).

Sources principales : Prix à la production : Enquête mensuelle des services régionaux de FranceAgriMer - Prix d'achat à l'intervention : CGE/DG-Agri - Prix de marché départ zones de production : La dépêche Agricole et Commerciale - Prix de marché rendu zones portuaires : Marché des céréales (FranceAgriMer) - La dépêche Agricole et Commerciale.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.

Rédaction : unité Grandes Cultures / service Marchés et études de filières - T. Champagnol/thibaut.champagnol@franceagrimer.fr -

Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr -

Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



12, rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex -
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr